

DELIBERATION n° CS 02 10 22
Séance du Mardi 4 Octobre 2022

RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

Nombre de membres

En exercice : 19
Présents : 13
Pouvoir : 1
Absent : 6

Date de la convocation
Le 23 Septembre 2022

Date d'affichage

Le Mardi 4 Octobre 2022 à 10 heures, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY :

Présents : MM. Francis DUPOUEY, Jacques FAUBEC, Patrice SUAREZ, Jean-Pierre SALERS, Gérard LILLE, Jean-Paul FORMENT, Jacques MORLAN, Jean FALCO, Thierry REVEIL, Claude NEF, Mme Céline SALLES,

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : M. Roger COMBRES représenté par M. Christian CUVELLIER, M. Didier DUPRONT représenté par M. Didier CAUSERO

Absent excusé : MM. Patrick DUBOSC, Benoit DESENLIS, Jean-Claude BOURGUIGNON, Mme Muriel LARRIEU, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, Mme Françoise CARRIE

Conformément au décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 et en complément des éléments financiers transmis lors de la présentation du compte administratif 2021, le Président présente aux membres de l'assemblée, le rapport 2021 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.

Entendu le rapport de Monsieur le Président,
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés
DECIDE

- De prendre acte de la présentation faite par le Président du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public l'élimination des déchets

Le Président
Francis DUPOUEY



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.